

Congé d'été

M. Fennell: «Quelle rigolade!», disent des députés. Ils ne pensent qu'à rentrer chez eux.

Une voix: Où avez-vous passé les deux dernières semaines?

M. Fennell: Je n'ai pas bougé d'ici des deux dernières semaines, et j'ai l'intention d'y rester pendant les deux prochains mois et demi, parce que nous avons des tas de problèmes à régler. Il ne serait pas mauvais que ces députés-là restent chez eux. Alors nous pourrions siéger ici et abattre un peu de travail.

Des voix: Bravo!

M. Chénier: Vous en avez eu l'occasion il y a un an. Qu'en avez-vous fait?

M. Fennell: Il y a un risque . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député d'Ontario a la parole.

M. Fennell: Il y a un risque que nous siégeons ici. Le ministre des Finances ne cesse de menacer la désindexation des déductions de l'impôt sur le revenu. Votre Honneur se rend-il compte qu'il percevrait ainsi 1.7 milliard de plus? Bientôt le gouvernement va prendre 60 p. 100 du PNB. Et s'il n'adopte pas la désindexation, il va probablement essayer la réglementation des prix et des salaires. Voilà une formule qui a échoué il y a cinq siècles, sous la royauté de droit divin. Le gouvernement a essayé tant de solutions mauvaises qu'il ferait bien de se mettre à quelque chose d'utile.

M. Chénier: Nous débarrasser des conservateurs!

M. Fennell: Il vaudra beaucoup mieux donner un bon coup de pied dans la boîte libérale.

M. Chénier: En voilà une nouvelle!

M. Fennell: Merci, monsieur l'Orateur, pour le temps que j'ai . . .

M. Chénier: Perdu!

M. Fennell: Je n'ai pas perdu mon temps. Je l'ai fort bien employé. Ce qui m'a fait perdre mon temps, c'est surtout les ministres qui ne répondent pas à mes questions. C'est cela qui m'en fait perdre. Cependant, j'ai bien employé mon temps pour mes commettants, j'ai beaucoup travaillé pour leur compte, comme nous tous de ce côté-ci de la Chambre. Croyez-moi, si nous étions restés au gouvernement, les choses iraient beaucoup mieux qu'avec les interventions libérales.

M. Chénier: Nous avons vu cela l'an dernier. Vous avez raté l'élection!

M. Fennell: Merci du temps que j'ai utilisé, et merci à vous, libéraux, de vos insultes. Continuez, vous ne savez rien faire d'autre à la Chambre. Alors n'arrêtez pas! Vous vous rendez ridicules et vous rendez les Canadiens ridicules.

M. l'Orateur adjoint: Le député est prié de s'adresser à la présidence.

● (1530)

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, avant de parler de l'ajournement, je dois dire qu'il est regrettable que mon préopinant, le député d'Ontario (M.

Fennell), se soit mis dans un tel état pour une question d'aussi peu d'importance. Il s'est peut-être levé du mauvais côté du lit ce matin. Ce qu'il a dit ressemblait, en partie du moins, à un mélange de mythologie grecque, de fantaisie à la Walt Disney et de science fiction. Je crois qu'il n'aurait pas dû se permettre de croire à ce point à ses propres inventions.

Ce qui se passe à la Chambre depuis quelques jours est aussi irréfléchi que nouveau. Les conservateurs ont dit qu'ils empêcheraient la mise aux voix de la motion et qu'ils ne permettraient pas à la Chambre de s'ajourner pour le reste de l'été, ce qui permet ordinairement aux députés de se sensibiliser de nouveau aux problèmes qui existent dans leurs circonscriptions et de faire le travail qui s'impose à l'échelle locale de manière à être mieux en mesure de représenter leurs commettants à Ottawa. Les conservateurs ont déclaré qu'ils ne permettraient pas de congé d'été d'ici que le gouvernement ait présenté une mesure législative supprimant les droits des postiers et des Postes elles-mêmes dans ce différend, et mettant fin à la grève. A mon avis, voilà qui est non seulement irresponsable mais nouveau et inhabituel car, en toute justice envers le parti conservateur, jamais avant l'an dernier ce parti n'a joué un rôle aussi irresponsable dans l'opposition.

Pour être juste, je dois dire qu'au fil des années, à l'occasion des grands conflits ouvriers, la Chambre des communes a d'habitude été unanime à vouloir que les parlementaires n'interviennent pas dans les négociations et les efforts des médiateurs et autres spécialistes visant à y mettre fin. Une étude du passé révélera qu'en général on a eu tendance à laisser le régime des relations industrielles suivre son cours normal.

Pourquoi est-ce différent cette fois-ci? Pourquoi un parti de l'opposition agit-il autrement aujourd'hui, sous la direction du chef actuel de l'opposition (M. Clark), que quand Bob Stanfield était chef de l'opposition, ou quand John Diefenbaker occupait ce poste? Comment se fait-il que cela ne se produise que maintenant, à un moment où le chef de l'opposition subit de la part de partisans de naguère de très fortes pressions concernant son rôle à venir?

M. McDermid: Vous avez fait l'expérience de cela.

M. Regan: En fait, j'ajouterais même que cette fois-ci, pour quelque raison mesquine, ils ont laissé ternir leur réputation d'hommes relativement soucieux de l'intérêt public. Il est plus qu'inquiétant pour les parties au conflit que l'on oblige le Parlement à siéger jusqu'à ce que la grève soit réglée. Cela contribue beaucoup à garantir que la grève ne se règlera pas par le processus de la négociation. Il n'est pas du tout utile que le Parlement reste à regarder par dessus l'épaule du médiateur.

Le député d'Ontario a dit il y a quelques instants que le Parlement devait continuer à siéger, jour après jour, et que nous devons surveiller ce qui se passe dans les sessions de médiation. Je suppose qu'en nous proposant de siéger jour après jour, le chef de l'opposition veut dire qu'il continuera à exiger du gouvernement qu'il fasse adopter une loi mettant fin à la grève et privant ainsi les travailleurs de certains droits à cet égard.